

ECHOS DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

**L'OTR s'engage
au renforcement
du civisme
fiscal au Togo** ^{P.4}

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 316 du 1er Fév. 2018

Education/ Démarrage des travaux du nouveau groupe de travail :

**S'achemine-t-on vers une
résolution de la crise ?** ^{P.3}

Crise politique et manifestations parallèles :

**Où est l'intérêt du peuple
et à qui profite le statu quo ?** ^{P.3}



Gilbert Bawara



Christophe Tchao



Tikpi Atchadam



K. Adjamagbo-Johnson



Jean Pierre Fabre

**Adoption de la loi autorisant la modification de la loi
du 13 mars 2007 sur la décentralisation :** ^{P.5}

Un pas de plus vers les élections locales

Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme :

**Le Togo bénéficie
de 38 milliards du
Fonds Mondial** ^{P.3}

**« Personne ne peut
nier qu'aujourd'hui
le Togo est divisé... »,
dixit l'ambassadeur
des USA au Togo** ^{P.7}

Une nouvelle campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole prévue du 12 au 18 février prochain

Le Gouvernement togolais à travers le ministère de la santé et ses partenaires engagent une nouvelle offensive contre la rougeole et la rubéole. Une campagne de vaccination est dans ce sens prévue du 12 au 18 février prochain sur toute l'étendue du territoire national. Une campagne qui sera couplée de l'implémentation en vitamine A aux enfants de 6 à 59 mois et le déparasitage à l'Albendazole aux enfants de 12 à 59 mois dans le cadre de la lutte contre la malnutrition et l'anémie chez les enfants.

La rougeole et la rubéole demeurent un problème de santé publique au Togo. En 2016, 276 cas confirmés de rubéole ont été recensés contre 15 cas confirmés de rougeole. De 2012 à 2016, au total soixante-huit (68) cas suspects de syndrome congénital dont huit (8) cas confirmés au laboratoire ont été notifiés aux CHU-Sylvanus Olympio et Campus grâce au système de surveillance sentinelle au niveau des deux (2) centres sanitaires publics.

Selon le ministère de la santé, cette campagne s'inscrit dans le cadre de la stratégie régionale de lutte accélérée contre ces maladies, une stratégie adoptée depuis 2011 par le Togo à l'image des autres

pays de la région africaine. Le bilan de la mise en œuvre de cette stratégie est positif dans la mesure où que les couvertures vaccinales obtenues au cours de ces campagnes ont atteint voire dépassé l'objectif de 95 % dans plus de 85 % des districts sanitaires. Ce qui a permis de réduire de plus de 90 % les cas suspects de rougeole et 94 % des cas de décès.

En ce qui concerne la région Lomé Commune, il s'agit d'une campagne de « rattrapage » où il est attendu environ 460 000 enfants selon Dr NAYO-APETSIANYI Josée, Directeur Régionale de la santé Lomé-commune.

La campagne va consister à installer des équipes fixes dans les forma-

tions sanitaires, les places publiques, les écoles et marchés pour l'administration de ces interventions. « Au niveau de la région sanitaire Lomé Commune, nous aurons à mettre en place environ 552 équipes de vaccinations et la population attendue pour cette campagne sont les enfants de neuf mois jusqu'à 14 ans » a indiqué Dr NAYO-APETSIANYI Josée. « Cette campagne est organisée parce que nous savons que la rougeole est un problème de santé publique. Malgré la vaccination de routine contre cette maladie, nous avons toujours des cas de rougeole dans la communauté, chez les enfants et nous avons aussi des cas confirmés de rubéole au niveau de ces mêmes enfants. Donc pour réduire cette morbidité, il s'avère nécessaire d'organiser cette campagne de rattrapage », a-t-elle expliqué au cours d'une rencontre d'échange avec les Hommes de médias tenue vendredi dernier à Lomé.

La rougeole est une maladie virale grave extrêmement contagieuse. Elle reste l'une des causes im-



portantes de décès du jeune enfant, alors qu'il existe un vaccin sûr et efficace. On estime que 89 780 personnes, dont une majorité d'enfants de moins de 5 ans, sont mortes de la rougeole en 2016 selon l'Organisation Mondiale de la Santé. C'est une affection due à un virus de la famille des paramyxoviridés. Le virus rougeoleux se transmet habituellement par contact direct ou par l'air, infectant les voies respiratoires puis se propageant à tout l'organisme. La rougeole est une maladie humaine

La vaccination est le moyen de prévention contre la maladie car il n'existe pas de traitement antiviral spécifique contre la rougeole. Le premier si-

gne d'infection est en général une forte fièvre qui apparaît environ 10 à 12 jours après l'exposition au virus et persiste 4 à 7 jours. Au cours de ce stade initial, le tableau peut comporter une rhinorrhée (nez qui coule), de la toux, des yeux rouges et larmoyants, et de petits points blanchâtres sur la face interne des joues. L'éruption apparaît plusieurs jours plus tard, habituellement sur le visage et le haut du cou. En 3 jours environ, elle progresse pour atteindre les mains et les pieds. Elle persiste 5 à 6 jours avant de disparaître. On l'observe en moyenne 14 jours après l'exposition au virus, dans un intervalle de 7 à 18 jours.

La rubéole est aussi une infection virale contagieuse, généralement bénigne, qui touche le plus souvent les enfants et les jeunes. La rubéole est une infection virale aiguë contagieuse. Si l'infection par le virus de la rubéole entraîne généralement une fièvre modérée et une éruption cutanée chez les enfants et les adultes, l'infection pendant la grossesse, en particulier pendant le premier trimestre, peut provoquer une fausse couche, la mort du fœtus. Le virus de la rubéole se transmet par les gouttelettes nasales expulsées par les personnes infectées lorsqu'elles éternuent ou toussent.

David SOKLOU

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal



l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 29 Janv. au 05 Fév. 2018

AKOFA	Av. Maman N'Danida Amoutivé	22 21 00 97
ST ANTOINE	1048, Avenue de la libération	22 21 29 64
HANOUCOPE	Immeuble Radio Kanal FM	22 21 01 15
N-D de MEDJ	Boulevard du 13 Janvier, Face Byblos	22 35 20 02
BON SAMARITAIN	BE PA de SOUZA/Hôpital de BE,	22 21 45 30
KODJOVIAKOPE	Avenue Duisbourg	22 21 89 90
AMITIE	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)	22 21 74 47
CAMPUS	Adewi	22 21 56 32
HÔPITAL	Face Hôpital CHU-Tokoin	22 20 08 08
ISIS	Près des rails de NUKAFU Gapkpoto	23 36 95 65
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé près de la Clinique St Joseph	22 26 81 55
APOTHEKA	Keguè, Face siège FTF	22 61 57 57
CITRUS	Attiégou Yayrakomé sur le grand contournement	22 57 32 32
KLOKPE	Attiégou, Derrière la Foire Togo 2000	22 61 42 42
PHARMACIE 2000	BE KPOTA près du Marché Dzifa	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ADIDOGOME	Face au camp 2ème RI d'Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé	22 33 82 87
MAGNIFICAT	A 100 m du Palais Royal de Yokoe	22 56 43 20
ACTUELLE	Rte Ségbé; Quartier Sagbado-Adidogomé	22 51 11 72
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
N-D DE LOURDES	Agoè-Anome, non loin du lycée d'Agoè	22 44 01 01
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan Lossossimé	22 25 15 26
OSSAN	Ets la LIMOUSINE, carrefour AVEDJI	23 38 44 25
DES ROSES	Vakpossito, face Entreprise de l'Union	22 37 38 12
ADONAI	Face Hôtel la Plantation à Agoè-Nyivé	22 50 04 05
CHARITE	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22 25 12 60
SHALOM	Agoè-Cacaveli, non loin de BKS	22 51 87 60
EMMAÜS	Rte de Mission Tové à côté du Bar Solidarité	22 40 25 04
TCHEP'SON	Face Terminal du sahel (Togblékopé)	22 42 94 41
VERSEAU	Près maison Bateau Baguida	22 27 34 53
DE L'EDEN	Route d'Aneho, face cité Baguida	22 52 13 98

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé n°383/14/10/09/HAAC 13 BP 507 e-mail: augustin.sizing@yahoo.fr Maison de la Presse Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING 90 03 18 24 22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin SIZING, David SOKLOU, Roger GBESSIA

Directeur Commercial

Ferdinand S.

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

2000 exemplaires

Crise politique et manifestations parallèles :

Où est l'intérêt du peuple et à qui profite le statu quo ?

Les acteurs de la classe politique ont-ils la volonté d'en finir avec la crise sociopolitique actuelle que connaît le pays ? La question, beaucoup se la posent dans la mesure où la crise de confiance criarde qui existe entre les protagonistes notamment le pouvoir et l'opposition, doublée de la position toujours tranchée des uns et des autres entretient un statu quo au détriment du peuple qui ne demande que la paix, l'enracinement des pratiques démocratiques et surtout le développement du pays.

Depuis le début de cette crise en aout dernier, beaucoup se demandent si les différents acteurs politiques pensent au peuple et surtout à l'intérêt supérieur de la nation. A ce jour, tout s'apparente à un statu quo alors que le dialogue annoncé depuis novembre dernier peine toujours à se tenir.

La coalition de 14 partis politiques de l'opposition a renoué cette semaine avec les manifestations de rue à Lomé et dans certaines localités de l'intérieur du pays. Ces nouvelles manifestations sont selon les informations, organisées pour protester pacifiquement contre « le silence du pouvoir en place » face aux revendications de l'opposition. Elles interviennent après



Gilbert Bawara

celles des femmes organisées le 20 janvier dernier en soutien à l'opposition qui manifeste depuis plus de cinq mois déjà pour exiger des réformes politiques notamment le retour à la Constitution originelle de 1992, la révision du cadre électoral, le « déverrouillage » des institutions de la république, la libéra-



Christophe Tchao

tion des détenus politiques et le vote des togolais de l'étranger entre autres.

Le parti présidentiel Union pour la République (UNIR) à travers ses mouvements de jeunes et de femmes a également pour sa part entamé ce mercredi, une série de manifestations notamment pour dit-elle, promouvoir le



Tikpi Atchadam

Gnassingbé, une « prière œcuménique des femmes togolaises pour la paix » prévue le 03 février prochain sur l'esplanade de canal Olympia à Lomé.

Du coup, beaucoup commencent par se poser la question de savoir à quoi jouent les acteurs de la classe politique qui ne semble plus finalement se



K. Adjamagbo-Jonhson

lives ensemble et préserver la paix. Il s'est agit hier en effet d'une rencontre d'échange avec la jeunesse couplée de spectacle musical. Egalement au programme du parti du Chef de l'Etat Faure



Jean Pierre Fabre

soucier du bien-être des togolais. Où en est-on avec le dialogue ? Et le Gouvernement annonçait finalement une date pour les fameuses assises ? Et si l'opposition faisait fief de son chapelet de préa-

teurs de la crise. Pour le bien de la nation, il serait souhaitable que les uns et les autres accordent leurs violons pour s'entendre ne serait-ce que sur le minimum. Aux dernières nouvelles,

David SOKLOU

Education/ Démarrage des travaux du nouveau groupe de travail :

S'achemine-t-on vers une résolution de la crise ?

Les discussions ont repris cette semaine entre les acteurs du système éducatif togolais réunis au sein du groupe de travail mis en place en début du mois de janvier par le Gouvernement. Autour de la table, des membres du gouvernement, les fédérations des syndicats de l'éducation et les parents d'élèves pour des échanges autour des questions relatives aux différents problèmes et les défis auxquels le secteur fait face. Cette première rencontre de ce nouveau groupe de travail tenue mardi dernier a permis à ces acteurs de mettre en place le bureau qui devra conduire les travaux et de définir le chronogramme des réunions qui selon les informations, se feront au moins deux fois par semaine, essentiellement les jeudis dans l'après-midi et les vendredis matin.

« Nous nous réunirons deux fois par semaine, notamment les jeudis après-midi et vendredis matin et autant de fois que le besoin se fera sentir. Les discussions et les travaux se dérouleront en ayant à l'esprit la situation actuelle du secteur de l'éducation, donc le sens de l'urgence et le souci de bien faire. Car, le Premier ministre et le gouvernement nous ont demandé d'examiner tous les problèmes et tous les défis de manière globale et de rechercher des solutions globales et c'est dans cette optique que le comité mènera ses travaux », a indiqué à l'issue de la ren-

contre, le ministre Gilbert Bawara, en charge de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative, qui pour l'occasion, est entouré de ses collègues Komi Paalamwé Tchakpélé des enseignements primaires et secondaire, Georges Kwaku Aidam de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

« Nous voulons leur lancer un appel à faire prévaloir l'intérêt de notre système éducatif en œuvrant pour une accalmie et pour un apaisement. Les problèmes pour lesquels certains ont voulu faire des grèves sont en train d'être pris en charge. Pour se donner toutes les chances d'aboutissement et pour créer le climat de sérénité et de confiance nécessaire au bon déroulement de nos discussions et à l'aboutissement de nos travaux, il est hautement souhaitable que le calme, l'apaisement et la sérénité prévalent et que les activités pédagogiques et scolaires puissent continuer à se dérouler dans de bonnes conditions », a exhorté le ministre de la fonction publique.

Cependant, cette première rencontre n'a tout de même pas empêché les syndicats des enseignants de mettre en exécution depuis hier mercredi, leur mot d'ordre de grève lancé depuis la semaine dernière. Les enseignants expriment leur mécontentement et dénoncent le retard pris dans les discussions au sujet de certains points clés de leurs revendications à savoir la question des primes et indem-

nités. Ils estiment que le nouveau groupe de travail mis en place il y a quelques jours par le Chef du Gouvernement revêt un « caractère dilatoire caché » qui, selon eux, ne fera que perdurer la crise dans laquelle est plongé le secteur de l'éducation.

Dans son courrier envoyé au gouvernement la Coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET) était même allée plus loin pour préciser que toutes les évaluations avant,

pendant et après cette période de grève seront boycottées jusqu'à satisfaction des revendications.

La crise de confiance et le climat de méfiance qui semble régner entre les acteurs risquent de plomber encore une fois, les efforts de ce groupe de travail.

« Il y a dans le document du statut particulier des enseignants, certains articles amendés qui n'ont pas forcément été intégrés. Et surtout la question des primes qu'on doit exprimer

en tenant compte de la disposition du statut général. Les primes doivent être en pourcentage (...); C'est autour de ces questions qu'on aurait souhaité qu'il y ait une discussion franche et rapide pour une accalmie dans le monde de l'éducation », avait fait savoir Yaovi Atsou-Atchalléto, Porte-parole de la CSET à l'annonce de la mise en place de ce groupe de travail.

Espérons qu'avec une dose de volonté et de con-

fiance mutuelle, des solutions puissent être très rapidement trouvées pour une fin de cette crise qui ne cesse de paralyser le système éducatif togolais. Du côté du gouvernement, l'on estime déjà que les problèmes et les préoccupations que les enseignants expriment et qui sont à l'origine des perturbations sont des problèmes que le gouvernement prend à cœur et va traiter avec le plus grand sérieux.

Kossi D.

Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme :

Le Togo bénéficie de 38 milliards du Fonds Mondial

38 milliards de francs cfa, c'est le montant que le Fonds Mondial a alloué au Togo pour les deux prochaines années dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida. Cette aide allouée par le Fonds Mondial au Togo est déterminante pour la lutte contre ces trois maladies au Togo. Pour preuve, cet appui financier a permis dans le passé, de faire bénéficier un traitement ARV à 45.000 malades du sida, de distribuer 7 millions de moustiquaires imprégnées sans oublier le dépistage et le traitement de plus de 20.000 cas de tuberculose. Dans un contexte où l'accès à la moustiquaire, au dépistage et au traitement du sida et de la tuberculose n'est pas chose facile avec la paupérisation des populations, cette aide du Fonds Mondial devient très déterminante dans la lutte contre ces maladies et constitue à n'en point douter une bouffée d'oxygène pour les autorités nationales dans leur bataille contre le sida, la tuberculose et le paludisme au Togo.

A l'ouverture de la réunion regroupant les acteurs impliqués dans ce combat le mercredi 31 janvier 2018, le représentant du Fonds Mondial pour le Togo Youssouf Sawadogo a exprimé son optimisme quant à la capacité du pays à venir à bout de ces maladies, pour lui en effet : « le Togo est un exemple dans la sous-région. Il vaincra le sida, la tuberculose et le paludisme ». Notons qu'à cette rencontre, on remarquait la présence du ministre en charge de la santé le professeur Moustapha MIJIYAWA, et le ministre Kossi



ASSIMAÏDOU qui détient le portefeuille de la Planification au sein du gouvernement togolais. En dehors desdites autorités et leurs collaborateurs représentant le gouvernement, on note la présence d'autres acteurs impliqués tels les services de santé, la société civile et des ONG.

L'octroi de 38 milliards du Fonds Mondial pour les deux prochaines années au Togo, est donc devenu une réalité, vivement que les autorités prennent leur responsabilité pour d'abord bien planifier, puis mettre sur pied de bons outils de gestion des fonds alloués aux fins d'atteindre des résultats plus qu'efficaces c'est-à-dire, efficaces.

Augustin S.

L'OTR s'engage au renforcement du civisme fiscal au Togo

● Les meilleurs contribuables récompensés

Parvenir à un renforcement du civisme fiscal du contribuable de manière à ce qu'il coopère dorénavant au paiement de l'impôt, tel est la volonté de l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui a initié du 25 au 27 janvier dernier au palais des Congrès de Lomé, des journées de promotion du civisme fiscal avec pour objectif, éclairer davantage les opérateurs économiques et le public sur l'importance de la fiscalité au service du développement d'une nation. Occasion également pour les autorités de récompenser les meilleurs contribuables pour leurs efforts au consentement volontaire de l'acquiescement des droits et taxes.

Depuis son opérationnalisation en 2014, l'Office Togolais des Recettes a toujours accordé une place de choix à ses partenaires au rang desquels, les opérateurs économiques. Ce partenariat va certainement se renforcer davantage avec l'organisation de la première édition de ces journées de promotion du civisme fiscal.

Payer ses impôts est en effet un devoir civique. L'article 47 de la Constitution togolaise dispose en effet que « Tout citoyen a le devoir de contribuer aux charges publiques dans les conditions fixées par la loi ». Pour l'OTR, le consentement volontaire à l'impôt demeure la plus noble voie de collecte des ressources pour le Trésor public.

Le Commissaire général par intérim de l'OTR a salué au cours de ces journées, l'engagement citoyen des opérateurs économiques à travers le paie-

ment de leurs obligations fiscales, leur collaboration avec l'OTR dans sa mission de lutte contre la corruption et la fraude fiscale.

« Cette mission de collecte de ressources domestiques qui est confiée à l'OTR est en réalité, une affaire de tous les citoyens (...); Notre objectif est de parvenir à un renforcement du civisme fiscal du contribuable de manière à ce qu'il coopère désormais volontairement au paiement des impôts », a expliqué Kodjo Adédzè.

« Le bon contribuable n'est plus celui qui est en règle avec l'un des commissariats opérationnels alors qu'il cumule des arriérés d'impôts chez l'autre, mais celui qui est en règle vis-à-vis de la fiscalité aussi bien de porte qu'intérieur », a-t-il ajouté tout en se réjouissant de ce que les activités inscrites à ces journées se soient bien déroulées. « L'ambition qui se nourrit

au quotidien au niveau de l'OTR c'est le renforcement du partenariat entre l'Office et les opérateurs économiques. Si nous avons pu atteindre régulièrement les objectifs de recettes, c'est grâce à eux car c'est eux qui apportent la richesse », a fait savoir Kodjo Adédzè.

Le ministre Sani Yaya en charge de l'économie et des finances est pour sa part revenu sur les différents allègements fiscaux concédés depuis 2017 au profit des ménages et des entreprises, avant de demander aux responsables de l'OTR de poursuivre leur mission de mobilisation des recettes en privilégiant la collaboration et la compréhension mutuelle en vue d'un véritable partenariat avec tous les secteurs de la vie socioéconomique du pays.

Pendant trois jours, le grand public a eu l'occasion de découvrir tout le dispositif de fonctionnement de l'OTR, les obligations et les



Visite des stands



Remise de prix à un contribuable

droits du contribuable et l'importance de payer ses impôts. Les opérateurs économiques ont également eu l'opportunité de se faire établir séance tenante,

la carte d'opérateur économique et le quitus fiscal.

Ces journées ont pris fin par une cérémonie de remise de prix à plus d'une centaine de contribuables

qui se sont le plus illustrés à travers leur loyauté à l'endroit de l'administration fiscale et douanière au cours de l'année 2016.

David SOKLOU

Edition 2018 de la Journée Internationale de la Douane :

Parvenir à un environnement commercial sûr pour booster les activités économiques

« Un environnement commercial sûr au service du développement économique », c'est autour de cette thématique que les administrations douanières du monde entier ont célébré le 26 janvier dernier, l'édition 2018 de la Journée Internationale de la Douane. Une célébration marquée à l'Office Togolais des Recettes (OTR) par des conférences et une remise de certificats aux acteurs qui ont le plus marqué le secteur douanier au cours de l'année 2017.



Remise de prix à un acteur

La Journée Internationale de la Douane est célébrée chaque année autour d'une thématique

pour non seulement mettre en relief les avancées réalisées mais aussi les défis et les perspectives

d'avenir pour l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) et les administrations douanières des pays

membres dont le Togo.

Selon Kodjo Adédzè, Commissaire général par intérim de l'OTR, la pertinence et l'opportunité de ce thème se passent de tout commentaire dans un monde où l'insécurité grandissante impacte négativement le commerce international. « Par ce choix, l'OMD met en relief les enjeux liés à la sécurisation de la chaîne logistique internationale et invite à plus d'initiatives et d'actions », a-t-il indiqué.

Il a également exhorté les différents maillons de la chaîne à se mobiliser davantage pour traduire dans les faits, cette volonté affichée des autorités d'assurer aux opérateurs économiques un environnement favorable à leurs activités et d'accompagner ainsi le Gouvernement sur le vaste chantier du développement économique et social.

« L'ambition du Chef

de l'Etat et du Gouvernement togolais de faire de Lomé une plate-forme privilégiée pour les échanges commerciaux dans la sous-région, interpelle fortement l'OTR qui entend jouer pleinement sa partition en mettant en place les conditions requises pour un environnement économique sûr dans le but de concrétiser cette ambition légitime et salubre pour notre pays », a-t-il fait savoir.

Dans son plan d'action, l'Office Togolais des Recettes dispose d'un ensemble d'instruments parmi lesquels ceux de l'OMD que le Togo a déjà ratifié. Face aux nouveaux enjeux notamment le dilemme de la sécurisation et de la facilitation, les administrations douanières entendent développer davantage, des outils et moyens innovants (automatisation des procédures et la dématérialisation, gestion du ris-

que, le traitement différencié des entreprises à travers le statut d'Opérateur Economique Agréé, la géo localisation des moyens de transport et des marchandises, le système d'inspection non intrusive des marchandises etc...) fin de pouvoir relever les défis qui s'imposent.

Le grand souci est de parvenir à sécuriser tout le processus d'une transaction commerciale depuis le stockage jusqu'aux dernières formalités en passant par l'emballage, le chargement-déchargement, le transport, les opérations de manutention et le dédouanement.

« La sécurisation de la chaîne logistique internationale » et « le statut d'opérateur économique agréé » ont été les deux thématiques développées au cours de cette journée internationale de la douane.

David

Adoption de la loi autorisant la modification de la loi du 13 mars 2007 sur la décentralisation :

Un pas de plus vers les élections locales

Le Togo avance-t-il vers les élections locales au cours de cette année 2018 ? Toutes les actions du gouvernement en ce moment vont dans ce sens. C'est d'ailleurs le chef de l'Etat qui a donné le ton dans son message à la nation le 03 janvier dernier. Il disait qu'en 2018, les Togolais seront plusieurs fois appelés à décider, par le vote, des grandes orientations de la vie nationale. « *L'aboutissement du processus de décentralisation permettra aux collectivités territoriales de se doter de représentants élus à l'issue des consultations locales attendues avec impatience. C'est une excellente occasion pour les nombreux talents, jeunes, femmes et hommes de qualité de se mettre au service de leurs communautés respectives et de la nation toute entière en prenant en main la démocratie et la gouvernance à la base* » a-t-il déclaré. Tout est donc clair qu'enfin le Togo connaîtra les élections locales cette année après plus de 30 ans de léthargie. Cette volonté du gouvernement d'aller aux locales est renforcée par l'adoption par les députés du projet de loi autorisant la modification de la loi du 13 mars 2007 sur la décentralisation et les libertés locales. C'était le vendredi



Boukessi Payadowa

26 janvier dernier au parlement.

L'introduction de l'intercommunalité comme mode de coopération obligatoire entre les communes d'une même préfecture de même que pour les communes du grand Lomé sont entre autres dispositions de cette nouvelle loi. Sans oublier la répartition entre compétences propres, compétences partagées et compétences transférées, la limitation à deux du mandat des élus locaux qui est de 5 ans et la participation des chefs de cantons aux débats des

conseils municipaux à titre consultatif. Autre chose contenue dans cette loi adoptée par les parlementaires, le statut de la préfecture du Golfe et celle d'Agoè-Nyivé qui deviennent un district autonome du grand Lomé sous l'autorité d'un gouverneur. La loi précise le nombre de conseillers municipaux par rapport à la taille des communes. Elle prévoit par exemple que les candidats aux élections locales résident au moins six mois dans la commune dont ils ont la volonté de diriger avant le scrutin. Présent à la

séance plénière du parlement lors de l'adoption du projet de loi, le commissaire du gouvernement, le ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales M. Bayodowa Boukessi a déclaré « *Le gouvernement est maintenant prêt pour l'organisation des élections locales tout en suivant le chronogramme qui sera fixé par la commission électorale.* » Selon lui, le processus de décentralisation se met ainsi progressivement en place. Les potentiels candidats aux élec-

tions locales doivent donc commencer par se préparer. Selon le gouvernement le nombre d'élus locaux serait de 1.500. La réussite de la décentralisation tant réclamée par les Togolais dépendra de la qualité des équipes municipales qui seront élues le moment venu. Il ne sert à rien de mettre en place les structures de la gouvernance locale et ne pas atteindre les objectifs escomptés à savoir le développement à la base. Il faut des hommes et femmes capables d'organiser le dialogue local, d'élaborer des stratégies partagées et progressives de développement durable.

Le gouvernement semble désormais engagé sur la voie des élections locales mais du côté de l'opposition c'est toujours silence radio sur le processus de décentralisation. Peut-être que les partis de l'opposition apprécient ce qui se fait au niveau du gouvernement. Mais est-ce que les partis membres de la coalition de l'opposition se préparent pour ces élections, ce n'est visiblement pas le cas dans la mesure où depuis 5 mois, ils sont dans la rue pour réclamer le retour à la constitution de 1992, la révision du cadre électoral et le droit de vote de la diaspora. La preuve, les dépu-

tés de l'opposition parlementaire ne se sont même pas prononcés sur le projet de loi autorisant la modification de la loi du 13 mars 2007 sur la décentralisation et les libertés locales. Elle n'a d'ailleurs pas encore envoyé ses représentants à la Commission Electorale Nationale Indépendante. Depuis le début de la crise la coalition a toujours soutenu que les élections ne peuvent pas se tenir dans la crise actuelle. La tenue d'un dialogue permettra aux différents protagonistes de s'entendre sur le calendrier électoral selon les responsables de cette coalition. A part les élections locales qui doivent être programmées cette année, les élections législatives doivent avoir lieu selon le calendrier constitutionnel en juillet 2018. La législature actuelle est en fin de mandat et il faut forcément que le parlement soit renouvelé. Voilà pourquoi le gouvernement doit inviter les acteurs de la crise à une table de discussion pour ouvrir la voie à tous ces rendez-vous électoraux. Il est important de régler cette crise avant toute élection étant donné que les périodes électorales sont très sensibles au Togo.

Mathieu M.

Education au Togo :

Le malaise n'épargne pas les Enseignants du supérieur

Longtemps restés discrets sur le front des revendications, les enseignants du supérieur ont décidé de hausser le ton cette semaine pour exiger une amélioration de leurs conditions de travail. Pour ce faire, ils observent depuis hier deux jours de cessation des cours dans les amphithéâtres, histoire de faire pression sur l'autorité compétente pour la prise en compte de leurs préoccupations.

Le monde éducatif togolais connaît depuis quelques années de sérieux soucis. Point n'est besoin de dire que le mal est assez profond dans ce secteur et touche quasiment tous les niveaux de l'enseignement y compris celui du supérieur. En effet, les enseignants chercheurs de l'Université de Lomé ont exprimé dès le début de cette semaine un certain nombre de revendications portant globalement sur l'amélioration des conditions de travail sur le campus universitaire de Lomé. Dans leur exposé, ils dénoncent entre autre : le nombre pléthorique d'étudiants dans les salles de cours et de travaux dirigés (TD) ; l'organisation des devoirs les dimanches ; la fermeture de tous les masters avec les spécialités en options ; le silence des autorités par rapport aux différentes lettres de revendications adressées les 04 novembre et 11 décembre

2017...etc. Des revendications pour lesquelles les enseignants disent observer deux jours de grève les 31 janvier et 1^{er} février 2018 pour amener l'autorité compétente à prendre conscience de l'ampleur de la situation.

Il n'est un secret pour personne que l'enseignement supérieur au Togo est confronté à plusieurs défis structurels et stratégiques. Pour une population de 7 millions d'habitants, le pays ne dispose que de deux universités publiques : l'une à Lomé et l'autre à Kara dans le septentrion. Et comme l'on pouvait s'y attendre, les capacités d'accueil de ces deux universités sont dépassées face au nombre sans cesse croissant de bacheliers qui font la demande d'inscription chaque année. C'est ainsi qu'il est fréquent de voir des étudiants s'asseoir par terre pour suivre les cours. Une situation difficile qui oblige certains dont les

parents ont les moyens à tourner leur regard vers les universités privées pour leurs formations universitaires.



D'autres problèmes liés aux contenus même des formations sont également préoccupants dans la mesure où les formations universitaires sont pour la plupart en déphasage avec les besoins

secteurs dont les besoins en ressources humaines diminuent au fil des années eu égard aux enjeux du développement durable continuant pourtant d'enregistrer des diplômés. Une situation qui relance la problématique de la finalité de l'enseignement supérieur au Togo et dont les autorités du pays se montrent pourtant conscientes en

mettant en place il ya quelques années le conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur afin de pallier au problème de la qualité de la formation universitaire. « Il faut assigner à

versité publique de masse qui ne valorise pas assez les filières professionnalisantes » a indiqué le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à l'occasion du lancement officiel des activités du Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur et de la recherche au Togo.

A l'analyse de cette déclaration, on comprend que pour le chef de l'Etat, la nouvelle université togolaise doit avoir pour vocation de former des acteurs responsables, capables de répondre à des degrés divers de développement du pays.

Même s'il est vrai que la nouvelle équipe dirigeante de l'université de Lomé a entrepris quelques réformes cosmétiques qui ont le mérite de changer le visage du campus universitaire, il n'en demeure pas vrai que les problèmes de fond persistent dans les deux universités publiques du pays. Ce à quoi le gouvernement a l'impérieux devoir de réagir vite pour remettre l'enseignement supérieur sur de bons rails au Togo.

Roger GBESSIA

Bientôt une nouvelle clôture pour la gare routière d'Agbalépédogan

La gare routière d'Agbalépédogan à Lomé, la plus grande au Togo aura une nouvelle clôture dans 4 mois. Les Travaux de cet ouvrage commencent dans quelques jours selon la délégation spéciale de la préfecture du golfe qui est le maître d'ouvrage. Les acteurs de la station à savoir conducteurs et commerçants ont reçu l'information le jeudi 25 janvier 2018. La nouvelle gare aura une clôture péri métrique d'une hauteur de 2 mètres. C'est l'entreprise VENUS BTP qui a gagné l'appel d'offre pour l'exécution des travaux qui vont durer 4 mois. L'initiative est à saluer parce que l'état actuel de la gare routière d'Agbalépédogan n'est pas du tout bon. Une gare où tout le monde rentre et sort comme au moulin. Quand c'est comme cela, c'est une porte ouverte à l'insécurité. Et les biens des passagers, des trans-

porteurs et des vendeurs de la gare ne seront pas en sécurité. La clôture permettra de maîtriser les entrées et les sorties de la gare. « C'est une bonne chose pour nous, les conducteurs et les transporteurs au sein de cette gare routière. Le mur qu'on avait construit, n'était pas haut si bien que quelqu'un peut le franchir facilement. Si le mur est haut, les sorties et les entrées seront uniques. La seule fausse note, c'est que certains ont construit tout au long de l'ancienne clôture, c'est sûr que tout cela sera cassé avant de monter le mur de la nouvelle clôture. Comme on dit on ne peut pas faire des omelettes sans casser les œufs. Cette initiative nous permettra d'être en sécurité au sein de la gare routière » a déclaré un responsable syndical. Si l'initiative réjouit les conducteurs et les transporteurs, ce n'est pas la sérénité

chez les commerçants et commerçantes des lieux surtout ceux qui ont des boutiques tout au long de l'ancienne clôture. Que va-t-il se passer se demandent-ils ? Mais l'autorité a pris soin de les avertir 10 jours plutôt. Quitte à chacun de prendre ses dispositions dans la mesure où la délégation spéciale de la préfecture du golfe n'avait pas autorisé ces installations. Une propriétaire de boutique s'inquiétait « Ça va gêner beaucoup de chose parce que sur notre alignement si on veut nous dégager à cause de la clôture là c'est un grand trou dans notre projet, c'est cette activité que nous exerçons pour manger avec nos familles ». Ils sont nombreux comme cela à s'interroger sur leur sort. Pour les commerçants ambulants le problème ne se pose pas. La construction de la clôture autour de la gare routière d'agbalépédogan

est l'une des solutions aux multiples problèmes dont fait face cette gare. A moindre pluie, le sol est impraticable, conduire pour les chauffeurs devient un casse-tête chinois. L'eau partout empêche parfois certains conducteurs d'avoir accès à la gare. Sous l'effet de l'érosion une bonne partie de la cour surtout à l'entrée directe de la gare est partie. Les fossés laissés par l'eau de ruissellement empêchent une circulation fluide au sein de la gare d'Agbalépédo. Certains trouvent même mieux que le pavage de la cour serait mieux que la clôture qui sera bientôt érigée. « La clôture n'apportera rien comme changement. C'est le pavage des lieux que nous souhaitons. Tu rentres à la gare ce sont des problèmes, en sortant c'est également des problèmes. L'autorité devrait mettre les pavés pour rendre propre la gare avant de

penser à la clôture » a laissé entendre un chauffeur. A part ce problème de trou un peu partout dans la cour de la gare routière, les bâtiments son vieux et datent d'une autre époque. Il n'y a aucun travail d'entretien, alors que la gare routière d'Agbalépédo est la plus grande du Togo. A qui la responsabilité de le faire, difficile de comprendre. Si la délégation spéciale perçoit les taxes, il lui revient d'entretenir les lieux qui génèrent de l'argent. De même les différents syndicats des conducteurs harcèlent les chauffeurs à longueur de journée. Pourquoi eux aussi ne font pas l'entretien ? Depuis que les sociétés de transport en commun ont fait leur apparition, la gare routière d'Agbalépédogan qui faisait la fierté des conducteurs du Togo est laissée à son propre sort. Les sociétés de transport en commun avec leurs

grands bus ont ravi la vedette aux conducteurs d'Agbalépédo en matière de transport de passagers. Lorsque vous rentrer dans la gare routière d'Agbalépédogan c'est la désolation totale. Les bus de 15 places passent des jours avant de trouver des passagers pour les villes de l'intérieur du pays. Et avec le phénomène de station sauvage, la situation est devenue pire. Il faut être courageux aujourd'hui pour aller prendre une occasion à Agbalépédo. Beaucoup de conducteurs ont encore la nostalgie des activités qui s'y déroulaient. Certains se demandent si la clôture qui est en train d'être érigée apportera une solution au manque de passagers à la gare routière ou bien après cela on obligera tout le monde à aller chercher les passagers à la gare.

M. Mazé

Santé au Togo

Une grève de deux jours pour exiger de meilleures conditions de travail

Après deux sit-in d'avertissement dans les divers centres de santé, le Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT) hausse le ton en observant depuis hier deux jours de cessation de travail sur toute l'étendue du territoire pour le compte de cette semaine. Objectif, faire pression sur le gouvernement pour doter les hôpitaux publics de matériels adéquats.

Depuis hier jusqu'à aujourd'hui, le personnel soignant des centres de santé du Togo sont en grève. Selon le syndicat, cette cessation de travail est décrétée pour protester contre l'indifférence du gouvernement face à leurs multiples préoccupations soulevées depuis des années. Les revendications exprimées par les médecins soignants portent globalement sur l'amélioration des conditions de travail dans les centres de santé.

Dans leurs explications, les responsables syndicaux du secteur de la santé estiment que les hôpitaux publics du Togo manquent cruellement du matériel pour les soins de santé. Une situation assez déplorable qui fait obstruction à l'exercice de leur métier et fait malheureusement perdre des vies humaines au quotidien. « Il y a plus de quatre ans que le scanner n'existe pas au CHU Sylvanus Olympio qui est notre centre de référence. On n'a même pas



Dr. Gilbert Tsolenyanu

d'ambulance médicale pour transporter les malades. On met des malades dans des taxis pour aller faire le scanner en ville, et à la fin le malade revient presque mort. Et on dit qu'il est décédé au CHU... Il y a beaucoup d'analyses que nous ne faisons pas. Tu viens au CHU où normalement tu es supposé avoir tous les soins, on dit qu'on ne peut pas faire ça à Tokoin. Les

patients sont obligés d'aller faire les analyses en ville dans les laboratoires privés. Ce qui fait qu'il y a un manque à gagner, c'est sur le plan médical, la prise en charge du malade. En médecine, les secondes sont très importantes pour sauver un malade. Le temps de sortir de l'hôpital pour aller faire les analyses ailleurs, l'état du malade s'aggrave, et malheureusement il dé-

cède. Mais la population ne sachant pas ce qui se passe, pour elle, c'est l'agent de santé qui ne fait pas son travail », a indiqué Ali Bana, Secrétaire générale.

ral du SYNPHOT.

Visiblement, les

agents de santé sont déterminés pour aller au bout de leurs revendications et obtenir satisfaction afin de remplir la mission pour laquelle ils ont prêté serment à savoir : sauver des vies humaines. Et selon Gilbert Tsolenyanu, l'un des responsables syndicaux si un médecin ne peut pas sauver la vie des malades par manque de matériels, il a l'obligation de réagir pour arracher de meilleures conditions de travail au cas contraire, il serait complice des morts. « On ne peut pas se taire sur la situation actuelle du système sanitaire au Togo sinon on serait complice des morts » a-t-il dit hier au micro de nos confrères de la radio victoire Fm.

Le système sanitaire au Togo est totalement délabré et beaucoup de malades laissent malheu-

reusement leurs vies dans les lits des hôpitaux par faute de matériels adéquats. La santé n'a pas de prix et l'Etat a l'obligation d'assurer de bonnes conditions de prise en charge sanitaire à ses citoyens en affectant assez de ressources financières au secteur de la santé pour faire face aux principaux problèmes auxquels il est confronté. Selon les exigences de l'UEMOA, il faut allouer au moins 15% du budget annuel au secteur de la santé. Face à la situation actuelle, il est clair qu'il faudra respecter cette disposition communautaire pour venir à bout de cette crise qui ne fait que trop durer parce qu'une journée de grève des agents de la santé entraîne des conséquences irréparables.

Roger GBESSIA

Toute différence est positive et source d'enrichissement social et non de division. Togolais du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, tous, nous devons nous accepter.

Union africaine

Paul Kagamé pour la réforme de l'institution

Réunis à Addis Abéba dans la capitale éthiopienne les 28 et 29 janvier dernier à l'occasion du 30^{ème} sommet de l'Union africaine, les Chefs d'Etats africains se sont mis d'accord pour le choix de leur homologue rwandais à la tête de l'Union africaine. Paul Kagamé est aux commandes pour un an et a la lourde mission de la réforme de l'institution continentale jugée trop moribonde face aux défis auxquels ses pays membres sont confrontés.

Paul Kagamé peut-il réformer l'Union africaine ? C'est en tout cas la question que se posent nombre d'observateurs au lendemain de ses prises de fonctions à la tête de l'institution panafricaine. Le président rwandais qui succède à son homologue guinéen Alpha Condé, a un

cahier de charge assez lourd, celui de redynamiser une institution jugée inefficace dans la résolution des problèmes du continent. Gangrené par des crises politiques, des guerres, la haute corruption, le chômage, le sous-développement, l'Afrique est aujourd'hui plus qu'à la

traine. Pour cela, des réformes méritent d'être apportées dans le fonctionnement de ses instances décisionnelles. La lutte contre la corruption, l'autonomie financière de l'Union africaine, la gouvernance sont entre autres chantiers qui attendent le nouveau président. Prenant conscience de la grandeur du travail, Paul Kagamé s'est entouré des hautes personnalités compétentes et expérimentées du continent notamment l'ex-président de la banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka et l'ancien secrétaire exécutif de la commission économique pour l'Afrique des Nations unies les deux formant le comité de pilotage. Le comité se réunit régulièrement à Kigali (chaque mois) et parfois à l'occa-



Paul Kagamé

sion d'une réunion internationale comme à la dernière Assemblée générale des Nations unies. Des réunions au cours desquelles tous les points de sa réforme sont abordés.

Avec le tchadien, Moussa Faki Mahamat, président de la commission, l'organe opérationnel, Paul Kagamé devra engager une lutte contre la corruption et assurer une

autonomie financière pour l'institution dont les activités sont financées jusqu'alors par l'union européenne à 80%.

Fort des performances de sa gouvernance au Rwanda, beaucoup de ses pairs croient en sa capacité d'apporter un vrai changement à la tête de l'UA. « Paul Kagamé est très différent de tout ce que l'on peut voir chez les Chefs d'Etat africains. Il est humble, travailleur. Il peut incarner la moralisation et l'exemplarité dont le continent a besoin » a laissé entendre l'un de ses collaborateurs.

Mais pour vraiment avancer dans les réformes, il devra travailler à convaincre ses pairs qui sont souvent réticents au changement. Il peut ainsi compter sur ses bonnes relations avec certains homologues comme le gabonais Ali Bongo, le tchadien Idriss Deby, le sénégalais Macky Sall ou encore le togolais Faure Gnassingbé.

Roger GBESSIA

BREVES

« Personne ne peut nier qu'aujourd'hui le Togo est divisé... », dixit l'ambassadeur des USA au Togo

La situation politique au Togo fait parler d'elle et s'invite en des circonstances bien particulières. Profitant d'une tribune en commémoration à la mémoire du leader noir Américain Martin Luther King, l'ambassadeur des USA au Togo David Gilmour, n'est pas passé par quatre chemins, il a parlé aux Togolais en des termes clairs et sans aucune trame d'hypocrisie. Pour le diplomate Américain : « **personne ne peut nier qu'aujourd'hui le Togo est profondément divisé, et que le tissu social est profondément ravagé par la crise politique des derniers mois** » et en bon diplomate, après le diagnostic du mal, l'ambassadeur des USA au Togo, propose une piste, il poursuit en ces termes : « **mais je pense que la philosophie de Martin Luther King défie tout le peuple togolais à renouer les liens qui l'unissent et à travailler ensemble, de manière constructive, honnête, et, de surcroît, non violente, pour atteindre une réconciliation nationale basée sur les idéaux et les valeurs sur lesquels le pays a été fondé** » Ces phrases du diplomate Américain, résumant sans doute tout et interpellent tous les acteurs politiques du Togo qui luttent ou travaillent pour le bien être de ce pays. C'est ensemble que les politiques togolais peuvent faire en sorte que le peuple togolais se réconcilie avec lui-même et se développe ensuite. Se mentir n'est-il pas un leurre ? Est-il réellement possible actuellement au Togo que quelqu'un puisse seul faire du miracle avec son seul camp et réussir sans un minimum de contrat social unanime ?

Pierre Emerick Aubameyang désormais à Arsenal

Les rumeurs circulaient et nombre de personnes se posaient des questions. C'est désormais confirmé, le gabonais Pierre Emerick Aubameyang a quitté Dortmund pour Arsenal ce mercredi 31 janvier 2018 pour 63 millions d'euros, plus des bonus, selon le quotidien sportif l'Equipe. Avec ceci, le transfert du gabonais de Dortmund vers Arsenal est le plus élevé de l'histoire des Gunners. Aubameyang devient ainsi le deuxième joueur africain le plus cher après Cédric Bakambu le congolais, qui a été recruté par le Beijing Guoan pour une bagatelle de 74 millions d'euros. La carrière de ce grand attaquant qu'est Aubameyang connaîtra-t-elle une autre phase plus fulgurante chez les Gunners ? Pour l'instant, c'est le wait and see.

Augustin S.

ECHOS Civisme :

L'alcool et le volant, deux frères ennemis !

Même à faible quantité, l'alcool peut affecter directement les capacités physiques et les réflexes du conducteur. L'état d'ivresse se définit comme l'état d'une personne qui, en raison de l'absorption de boissons alcoolisées, n'a plus le contrôle permanent de ses actes, sans pour autant en avoir perdu conscience. Conduire en état d'ivresse met ainsi non seulement la vie du conducteur en danger, mais également celle des autres usagers de la route.

Trouble de la vision, diminution de la vigilance, faible résistance à la fatigue, allongement du temps de réaction, difficulté de coordination et de synchronisation des gestes : Voilà en effet les états dans lesquels peut se retrouver une personne après avoir pris une quantité assez importante de boissons alcoolisées.

Cependant, cela n'empêche pas certaines personnes qui sont dans cet état, de prendre dangereusement le volant de leur véhicule, ou leur moto.

La conduite avec les facultés affaiblies est par ailleurs, une infraction grave punie par des dispositions du code de la route. Comme toute, peu importe la quantité consommée, si un conducteur est sur son volant alors qu'il n'est pas en état de conduire normalement, augmente non seulement le risque d'accident, mais il risque aussi sur un autre plan, de faire face à des accusations criminelles. Il urge donc que les conducteurs adoptent des comportements responsables et citoyens pour une bonne vie dans la cité.

La Rédaction

« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan



Conducteurs de Taxi et de Taxi - moto,
PAYEZ facilement l'IRTR
à partir de votre mobile



***145*6*5*2#**



Saisissez le numéro d'immatriculation de l'engin

*(Exemple : TG **** BG)*

**Vous recevez la notification d'imposition
précisant le montant à payer**

Confirmez le paiement

**Saisissez votre code secret de compte TMoney
pour valider la transaction**

*Vous recevez enfin un message de validation ou de l'invalidation de
l'opération.*

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg